

DÉLIBÉRATION N° 23/29

Séance du 28 novembre 2023

Renouvellement du marché relatif à la fourniture, la livraison et la gestion des titres de restaurants

Vu le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie et notamment ses articles 8 et 9,

Vu le décret du 2 décembre 2020 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie, Monsieur Bruno Maquart,

Vu la délibération 22/11 relative à la détermination des catégories de contrats et conventions devant être soumises pour approbation au conseil d'administration,

Vu le rapport de présentation annexé,

Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie approuve le renouvellement du marché relatif à la fourniture, la livraison et la gestion des titres de restaurants, confié à la société Edenred pour une durée de 4 années.

Fait à Paris,
Le 28 novembre 2023

Le président du conseil d'administration


Bruno Maquart